

ASSEMBLEE GENERALE DU 09 FEVRIER 2013

Les adhérents de l'AAPPMA "Le Pêcheur de Marne la Vallée" ont tenu leur 34^{ème} Assemblée Générale le dimanche 9 février 2013 au Petit Théâtre de l'Arche Guédon à Torcy.

Etaient présents: les Membres du Conseil d'Administration

M. Christian LEJEUNE, Président
M. Jean ZIZA, Trésorier
M. Yannick TROCHON, Vice-Président
Mme Monika ROLLING, Secrétaire
M. Christophe AUGER, Responsable concours
M. Sébastien MERCERON
M. Arnaud DELAPRÉ
M. Frédéric GENESTOUX
M. Johann LEGENDRE
M. Pierre VOIGNIER
M. Philippe GUYOT
M. Jean-Marie LE POULAIN
M. Xavier ROUSSEAU
M. Fabrice LE GUYADER
M. Francis PEUTET
M. Michael BAILLEU

Invité: M. Roger CLEMENT, Président honoraire

Excusés: Pascale SABOTIER
Mathieu DELESTRE

Le Président remercie toutes les personnes présentes et demande une minute de silence en hommage à nos amis disparus au cours de l'année écoulée.

Jean ZIZA, trésorier, présente le bilan de l'année 2012 – prix des cartes et des permis. Le rapport du bilan a été voté et accepté à l'unanimité.

Le Président remercie tous les membres du conseil d'administration pour le travail accompli par chacun au cours de l'année 2012. Il remercie également tous les bénévoles et tous les organismes tels que le SAN qui sont toujours présents. Il remercie nos dépositaires de cartes pour le travail fourni avec des remerciements particuliers à AQUAPÊCHE, DECATHLON (à Pontault Combault et à Croissy Beaubourg), MONDIAL PÊCHE pour les lots apportés au cours de nos différentes manifestations ainsi qu'aux pêcheurs bénévoles qui ont participé aux différents travaux que nous avons effectués.

Yannick TROCHON confirme que l'appellation du SAN devient désormais « La Communauté d'Agglomération ».

Prix des cartes de pêche

Les cartes et permis de pêche se sont diversifiés cette année avec une perte due à la fermeture de Mondial Pêche. Les pêcheurs achètent maintenant pour la plupart leurs permis et cartes sur Internet.

Les marathons, cette année, ont vu moins de participants.

Informations

- Le 12 mai 2013 aura lieu la fête de la Nature qui s'appellera « la Fête du Maubuée ». Elle se déroulera dans le parc de Noisiel avec VEOLIA et la Communauté d'Agglomération.
- Le renouvellement de la convention signée en 2002 a été revu avec le SAN du Val d'Europe et notre association.
- Cette convention donne le droit de surveiller tous les étangs du Val d'Europe. L'an prochain, il est possible d'obtenir d'autres étangs.
- Bussy St Georges : une semaine d'initiation est prévue sur les plans d'eau. Yannick prend la parole pour expliquer le travail qu'il a effectué pour mettre en place une initiation pour enfants sur les découvertes aquatiques ; nos capacités sont de plus en plus sollicitées dans cette tâche. Il demande, par conséquent, des bénévoles pour l'aider dans ce domaine.

Projet pour 2013

Cette année devrait voir le jour d'une section « carpes » no kill et hameçons sans arpillons. Xavier explique ce qu'impliquera cette nouvelle pêche. Cette section sera créée avec initiation et concours.

Section « mouche »

Jean-Marie organisera cette année des sorties, des initiations au Chalet du Pêcheur, le vendredi de chaque mois. Les dates de toutes ces manifestations seront indiquées dans le bulletin trimestriel et sur Internet.

Section « concours » - Team Maver

Le bureau a été recomposé avec un nouveau président et trésorier.

Pêche à la truite

Yannick explique qu'au fur et à mesure, il y a de moins en moins de pêcheurs sur les étangs à truites. Par conséquent, le Conseil d'administration consulté, a décidé qu'il n'y aurait plus qu'un seul étang sollicité qui sera celui de l'étang du Bailly à Champs sur Marne.

Pour le repoissonnement, on va tenter de négocier avec le pisciculteur la quantité en poids afin d'alléger les frais de transport.

Un pêcheur demande s'il était possible d'être averti des dates de repoissonnement de truites. Christian explique qu'il n'y tient pas vraiment en raison du manque de responsabilité des pêcheurs (il y en a quand même qui se sont battus après l'arrivée du camion du pisciculteur).

Pour l'ouverture du 9 mars prochain, les étangs à truites seront surveillés par les gardes-pêche.

Dates prévisionnelles des concours de pêche pour l'année 2012

Cette année, nous reconduisons nos concours comme en 2011.

09.03.13	Pêche truite	Bailly à Champs et Lochy à Magny
15.03.13	Pêche à la mouche	BEP n° 22 - Chessy
01.05.13	Pêche aux carnassiers	BEP n° 8 - Serris
18.05.13	Challenge P. Darchambeau	La Boiserie – Magny le Hongre
16.06.13	Pêche à l'anglaise	Les Pêcheurs - Torcy
28.07.13	Marathon pêche	Le Maubuée - Torcy
04.08.13	Pêche au coup (section concours)	Team Maver MLV – Torcy
25.08.13	Marathon pêche	Le Maubuée – Torcy
14.09.13	Pêche truite	Bailly à Champs - Lochy Magny
20.10.13	Pêche aux carnassiers	BEP n° 8 – Serris

Empoisonnement

Cette année, l'association a conservé le même principe des étangs à thème que l'an passé avec en plus l'étang du Beauregard réservé pour la pêche aux leurres. Au mois de novembre 2012, nous avons déversé 2096 kgs de poissons pour un montant de 112.280,85 € répartis dans nos bassins de la façon suivante:

49 kgs de black-bass	484 kgs de carassins
204 kgs de sandres	144 kgs de tanches
717 kgs de gardons	366 + 31 kgs de carpes
101 kgs de brochets	800 kgs de truites.

Dates à retenir

- 25 mai	Fête du Maubuée – Parc de Noisiel
- 09 juin	Fête de la Nature – Château de Chessy
- 01.sept.	Fête des Sports – Coupvray
- 07 sept.	Forums des Associations. Bussy St Georges
- 07 et 08. sept.	Vitalsport

Initiation à la pêche du 15 au 20 avril 2013

Le stage se déroulera en deux phases à Torcy - au Chalet du Pêcheur - sur cinq jours pendant les vacances de Pâques. Formation théorique et formation pratique avec un concours de pêche clôturant le stage.

Pêche à la mouche

Le Club de pêche à la mouche fonctionne tout au long de l'année sur le bassin n° 22, réservé à cet effet, à Serris. Le responsable, Jean-Marie LE POULAIN, continue les initiations pour acquérir la maîtrise de cette pêche qui se pratique en no kill ainsi que l'apprentissage du montage des mouches dont la démonstration se fait au Chalet du Pêcheur les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de chaque mois.

La pêche aux leurres

Le responsable, Arnaud DELAPRÉ, prend la parole pour expliquer ce qu'est la pêche aux leurres pour promouvoir et faire connaître le black-bass. Il présente les résultats de ce premier OPEN STREET qui a eu lieu pour la première fois cette année.

Gardes-pêche

Les contrôles sont effectués avec un maximum d'efficacité par les 4 gardes-pêche. Ils signalent cependant que les pêcheurs pourraient faire preuve de politesse envers eux en ne les insultant pas et respecter la réglementation.

Ils confirment que les pêcheurs contrôlés ne peuvent pas être verbalisés, car il n'ont jamais de papiers d'identité et ne comprennent pas notre langue (sic). Ils demandent si une convention ne pourrait pas envisagée entre la police municipale et notre association.

Pêche de nuit

Il n'y a toujours pas d'autorisation pour cette pêche nocturne en raison, notamment, des nuisances occasionnées dans un milieu urbain. Cependant, cela pourrait changer ... mais la responsabilité de l'association serait entièrement engagée si cette autorisation était accordée.

Bio-diversité

Grâce à Yannick, l'AAPPMA va de plus en plus vers les enfants pour leur faire découvrir les étangs et leur faire connaître le milieu aquatique.

Pêche aux leurres

Cette année sera reconduite cette pêche sous la houlette de Arnaud et Sébastien. Elle se déroulera en septembre 2014.

Transmissions des informations

Yannick suggère d'aller sur notre site Internet et sur le forum qui semblent, à son avis, le seul moyen actuel d'informations, car le bulletin n'est distribué que trimestriellement.

Christian informe qu'un nouveau dépositaire a ouvert son magasin à St Thibault des Vignes – 57 rue Jacquart.

Le Président remercie l'ensemble des participants. Il souhaite une bonne année de pêche à tous nos amis pêcheurs et les convie au tirage de la tombola et au verre de l'amitié.

La 35ème assemblée générale aura lieu le deuxième dimanche de février 2014.

Tirage de la tombola

La séance a été levée à 11 h 30.